

TERRITOIRE NORD PICARDIE

MAGAZINE

#9

FÉVRIER 2025



HABITAT | P.4

14 MILLIONS D'EUROS D'AIDES

JEUNESSE | P. 7

Le LAEP,
un nouveau service

SCOLAIRE | P.9

Des travaux
à l'école de Fienvillers

TECHNIQUE | P.20

L'assainissement,
une affaire de tous

www.cctnp.fr



SOMMAIRE I 2

MOT DE LA PRÉSIDENTE I 3

ADMINISTRATION GÉNÉRALE I 3-5

- OPAH
- Réunion secrétaires de mairie
- Panneaux CCTNP

ENFANCE/JEUNESSE I 6-7

- ALSH
- Relais Petite Enfance
- Lieu d'Accueil Enfant Parent

SCOLAIRE I 8-9

- De nouveaux équipements numériques
- Des travaux à l'école de Fienvillers

SOLIDARITÉS I 10

- Une nouvelle cheffe de pôle
- Ateliers « Têtes et jambes »

CULTURE I 11-15

- Conservatoire
- Bibliothèques
- Spectacles vivants

TOURISME I 16-17

- Cité souterraine de Naours
- Office de tourisme

ENVIRONNEMENT I 18

- Érosion

TECHNIQUE I 19-20

- Urbanisme
- Assainissement

MOBILITÉ I 21

- Maison des mobilités

ÉQUIPEMENT I 22

- Eldorad'Ô

NUMÉRIQUE I 23

- Pourquoi se raccorder à la fibre ?



4

OPAH

Rénovation de l'habitat

C'est le moment
d'engager des travaux



7

ENFANCE

le Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.)

Un nouveau lieu d'accueil
enfant parent pour les familles

18

ENVIRONNEMENT

Érosion

Gestion des milieux aquatiques :
une affaire de tous !!



21



MOBILITÉ

**La Maison des Mobilités
et des Services** lance son
agenda d'ateliers
pour une mobilité durable



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers habitants du Territoire
Nord Picardie,

Au nom de l'ensemble des élus
communautaires, j'ai le plaisir de vous
adresser le 1^{er} numéro du Magazine
pour cette année 2025.

Sa lecture vous permettra de
considérer combien **la communauté
de communes est à vos côtés
dans bien des domaines de la vie
courante.**

Du plus jeune âge, avec les relais petite enfance (RPE),
au grand âge avec le portage des repas à domicile, la
téléassistance, les aides à domicile, en passant par les
accueils de loisirs pour notre jeunesse, la communauté de
communes vous accompagne tout au long de votre vie.

**Cette année est marquée par la mise en place d'un
dispositif d'aide à la rénovation de vos logements (OPAH).**
Ainsi nous viendrons abonder financièrement les aides qui
seront octroyées par l'ANAH et par le département. Cette
action vise à améliorer l'offre de logements sur notre
territoire et réduire la précarité énergétique qui pèse sur
les foyers les plus modestes. Nous vous invitons à saisir
cette opportunité !

En ces temps pluvieux, je souhaite également souligner le
**travail de fonds réalisé par la communauté de communes
dans la prévention des inondations** et les phénomènes
de ruissellement et d'érosion des sols. Plantation de
haies, réalisation de fascines, d'ouvrages d'hydraulique
douce, toutes ces interventions réduisent le risque de voir
des habitations sinistrées, des écoulements de boue, des
débordements de cours d'eau.

Pour terminer cet édito, je choisis de rappeler dans **quel
contexte budgétaire** notre collectivité évolue pour mener
à bien toutes ces actions qui contribuent au bien vivre
de tous. La dette de l'Etat a des conséquences sur nos
moyens budgétaires : les communes, les communautés
de communes, les départements, les régions, vont devoir
fonctionner avec moins de recettes. Moins de recettes,
c'est moins de possibilité pour investir dans nos écoles,
dans nos gymnases, pour la sécurité de nos routes... Le
budget 2025 de la communauté de communes devra donc
prioriser les projets, optimiser les ressources, maîtriser
les coûts de fonctionnement afin de ne pas dégrader sa
situation financière.

Malgré cette difficulté, vous pouvez compter sur **l'ensemble
des élus communautaires pour continuer de travailler
à une qualité de vie durable en Territoire Nord
Picardie.**

Christelle Hiver
Présidente de la Communauté de Communes
du Territoire Nord Picardie

RÉNOVATION DE L'HABITAT

C'EST LE MOMENT D'ENGAGER DES TRAVAUX

La Communauté de Communes sort les grands moyens pour la rénovation des logements sur son territoire. 14 millions d'euros vont être débloqués sur une durée de 5 ans pour permettre aux propriétaires, occupants et bailleurs de rénover leur logement en bénéficiant d'importantes subventions.

La Communauté de Communes Territoire Nord Picardie, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat et le Conseil départemental vient de lancer il y a quelques jours un vaste programme de rénovation de l'habitat.

Objectifs : lutter contre la vacance des logements, mieux vivre dans son logement, réduire les factures énergétiques et permettre de demeurer plus longtemps à son domicile.

Les travaux à réaliser peuvent être de trois ordres : la rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.), l'adaptation au vieillissement et à la perte d'autonomie (salle de bains, accession au logement ou à l'étage, etc.), la rénovation lourde et globale (toitures, façades, réseaux, etc.). Suite à l'étude pré-opérationnelle réalisée en amont de ce programme, l'objectif a été fixé à 400 logements rénovés, 300 sur le territoire de la CCTNP et 100 sur le cœur historique de Doullens.

« Les aides financières sont d'une importance considérable et rarement vues pour réaliser des travaux de rénovation. Des aides pouvant aller, selon la situation du demandeur, jusqu'à 70 000 euros et couvrir 100% des travaux. En moyenne, pour les propriétaires occupants, et selon les revenus, les subventions couvriront entre 70 et 95% du montant des travaux et entre 40 et 65% pour les propriétaires bailleurs » explique François Durieux, Vice-président en charge de l'habitat.

Et Christelle Hiver, la Présidente de la CCTNP de poursuivre : « Ce programme de rénovation est le plus important du

mandat en matière d'habitat. Cela fait 25 ans qu'il n'y avait pas eu de programme sur le territoire. L'enveloppe globale pour cette Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est de 14 millions d'euros de subventions au total, répartis sur les 5 années que durera cette opération. On vise, bien sûr, en priorité les ménages modestes et très modestes qui ne pourraient pas réaliser de travaux sans ces aides. On veut aussi réduire le taux de vacances des logements dans le territoire et garder le bâti existant en bon état. Et, enfin, soutenir l'économie locale puisqu'on estime à 21 millions d'euros, sur cinq ans, les retombées économiques pour les artisans, qui réaliseront les travaux de rénovation des logements concernés. »

Pour permettre aux propriétaires d'entamer cette démarche de travaux et aller jusqu'à son terme, la CCTNP a fait appel au cabinet CITÉMÉTRIE qui aura en charge leur accompagnement de A à Z : « quand un propriétaire nous contactera, on vérifiera d'abord son éligibilité aux aides et aux subventions. Ensuite l'un de nos salariés, Charlotte Ballan ou Jules Grenu, visitera son logement pour établir la liste des travaux à effectuer et proposeront une liste d'artisans habilités. Dès qu'il aura reçu les devis des artisans qu'il aura choisis, nous l'aiderons dans le montage des dossiers de demande de subventions et nous l'accompagnerons jusqu'à ce que les travaux soient effectués et les subventions versées. Nous serons à ses côtés du début à la fin » précise Claire Leroy, responsable régionale du cabinet Citémétrie. ■

RÉNOVATION : PAYEZ APRÈS SUBVENTIONS OBTENUES.

Dans un programme de rénovation classique, une fois les travaux terminés, le propriétaire est tenu de payer les artisans qui ont effectué les travaux, même s'il n'a pas encore perçu les subventions attribuées. Cela peut-être un frein très important pour engager des travaux car il est souvent compliqué pour les propriétaires ne disposant pas de suffisamment d'argent sur leur compte en banque de payer les factures.

Dans le programme de la CCTNP, et pour compléter les aides financières, le Conseil départemental de la Somme a décidé de mettre en place une caisse d'avance dédiée aux **propriétaires occupants**.

Pour faire simple : le Conseil départemental se substitue au propriétaire et paie l'artisan à la place du propriétaire. Dès que celui-ci reçoit les subventions qui lui ont été attribuées, il les verse au Conseil départemental.

Double avantage : l'artisan est payé plus rapidement et le propriétaire n'a pas à avancer les fonds (sauf le reste à charge).

CONTACT

CITÉMÉTRIE, votre interlocuteur unique

✉ cctnp-habitat@citemetrie.fr

☎ 03 66 19 31 33

RÉUNION DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE À VILLERS-BOCAGE

UN MOMENT D'INFORMATION CLÉ

Le 29 novembre dernier, une réunion dédiée aux secrétaires de mairie s'est tenue à Villers-Bocage. Ce rendez-vous, essentiel pour ces acteurs de terrain, a permis de renforcer leurs connaissances et de leur fournir des outils indispensables pour répondre aux besoins des administrés au quotidien.

Lors de cette rencontre, divers experts ont partagé leurs connaissances. La Direction Générale des Finances a présenté le Compte Financier Unique (CFU), une nouvelle méthode visant à simplifier et centraliser la gestion financière des collectivités. Un agent de France Services a expliqué ses missions auprès des administrés, en mettant en avant les services pour faciliter l'accès aux droits et démarches.

Enfin, le Pôle Ressources Humaines a évoqué la laïcité dans les services publics et la protection sociale complémentaire pour les agents.

« Les secrétaires de mairie jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de nos communes et dans l'accompagnement des administrés au quotidien. Ces réunions sont l'occasion de leur offrir un cadre d'échanges, d'informations et de formation pour les aider dans leurs missions. Nous sommes fiers de pouvoir renforcer leur expertise et leur permettre de rester à jour sur des sujets essentiels, comme le Compte Financier Unique ou le principe de laïcité. Ce moment est aussi un témoignage de notre engagement envers nos agents, et c'est pourquoi nous avons décidé de reconduire ces rencontres en 2025 » a déclaré la Présidente.

Face au succès de cette rencontre, ce format sera en effet reconduit à deux reprises l'année prochaine, permettant ainsi aux secrétaires de mairie de continuer à s'informer et à échanger dans un cadre adapté. Une initiative qui illustre la volonté de la collectivité d'accompagner ses agents et de garantir un service de qualité aux administrés. ■



LA CCTNP VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE DE NOUVEAUX PANNEAUX POUR RENFORCER SON IDENTITÉ

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) affiche fièrement son identité avec l'installation de nouveaux panneaux d'entrée sur son territoire. Ces 54 équipements, posés en fin d'année 2024 aux principaux accès, symbolisent une étape importante dans la valorisation de l'image de la collectivité.

« Ces panneaux ne sont pas de simples bornes géographiques. Ils incarnent les valeurs de notre territoire et notre volonté d'affirmer notre identité. Avec un design moderne et des éléments qui rappellent notre richesse naturelle et culturelle, ces panneaux sont à la fois un message de bienvenue pour nos visiteurs et un symbole d'appartenance pour nos administrés. » explique la Présidente de la CCTNP.

Conçus pour allier esthétique et fonctionnalité, les panneaux arborent fièrement le message de bienvenue, accompagné du visuel mettant en avant la collectivité. Chaque panneau représente une porte d'entrée vers un territoire dynamique, riche en patrimoine et en opportunités.

« Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus globale pour renforcer l'attractivité de notre communauté de communes. En valorisant notre image, nous attirons non seulement les touristes, mais aussi de nouveaux habitants et des investisseurs, ce qui contribue à notre développement économique et social » poursuit la Présidente.

D'un coût total de 30 000 €, ce projet a été financé intégralement par la CCTNP. Avec ces panneaux, la communauté affirme son ambition : devenir un territoire de référence où il fait bon vivre, travailler et découvrir. ■





DOULLENS : DES ACCUEILS DE LOISIRS RECONDUITS EN 2025

En 2024, les accueils de loisirs maternels et primaires à Doullens ont ouvert leurs portes pendant les vacances de printemps, une initiative qui a rencontré un franc succès auprès des familles et des enfants. Forte de cette réussite, la CCTNP, en partenariat avec l'IFAC, renouvelle l'expérience en 2025, en proposant une programmation encore plus diversifiée et enrichissante, visant à stimuler la curiosité, la créativité et le développement personnel des jeunes participants.

L'objectif des activités proposées en 2024 était d'éveiller l'imagination des enfants à travers des thématiques variées. Les grands axes étaient les suivants :

- Les Jeux Olympiques et Paralympiques
- Les quatre éléments
- Les voyages autour du monde
- L'univers de «Charlie et la chocolaterie»
- Le cinéma
- L'équilibre alimentaire, pour sensibiliser à une alimentation saine.

Les jeunes ont pu profiter d'activités adaptées à leurs goûts, allant de l'initiation sportive à la créativité. Parmi les moments forts, on retrouvait :

- Boxe française, basket-ball et rugby, avec des clubs locaux.
- Un jeu de piste et une enquête policière pour les plus jeunes.
- La création d'un court-métrage dans le cadre de « L'Été culturel ».
- Des grands jeux comme Koh Lanta, des ateliers créatifs, et des spectacles autour de Charlie et la chocolaterie.

En 2024, 1 349 enfants de 3 à 12 ans et 322 jeunes de 12 à 17 ans ont participé aux activités.

Ce programme a prouvé l'engouement pour ces accueils de loisirs, et la CCTNP souhaite continuer à offrir des vacances ludiques et éducatives, favorisant le développement personnel des enfants. ■



Jean-Michel Magnier, Vice-président en charge de l'enfance et de la jeunesse, s'est exprimé à ce sujet :

“ Le succès rencontré en 2024 nous a confortés dans notre volonté d'offrir des vacances à la fois ludiques, éducatives et accessibles à tous. Nous avons à cœur d'innover chaque année pour proposer des thématiques qui parlent aux enfants et aux jeunes, tout en intégrant des partenariats locaux forts. En 2025, nous souhaitons aller encore plus loin en diversifiant les activités et en continuant à mettre en avant les valeurs de partage, de découverte et de bien-être. ”

COMMENT S'INSCRIRE ?

<https://cctnp.portail-familles.app/>

- 1 JE ME CONNECTE SUR LE PORTAIL FAMILLES OU JE CRÉE MON COMPTE**
Information par mail à alsh@cctnp@cctnp.fr
- 2 JE METS À JOUR MON DOSSIER**
Renseignements de la famille, scolaire de l'année en cours, autorisations diverses, vaccinations de l'enfant, PAI s'il y a lieu.
- 3 JE RÉSERVE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET LA PÉRIODE DE MON CHOIX :**

DATE DES RÉSERVATIONS

	DÉBUT À 8H00	FIN À 23H00
VACANCES HIVER	JEUDI 2 JANVIER	DIMANCHE 26 JANVIER
VACANCES DE PRINTEMPS	LUNDI 24 FÉVRIER	DIMANCHE 23 MARS
VACANCES D'ÉTÉ	LUNDI 28 AVRIL	DIMANCHE 8 JUIN
VACANCES DE LA TOUSSAINT	LUNDI 8 SEPTEMBRE	DIMANCHE 5 OCTOBRE

 Nos accueils de loisirs disposent d'une capacité d'accueil limitée afin de garantir un encadrement adapté, respectant les exigences de sécurité, réglementaire et de bien être. Nous vous conseillons vivement de procéder à l'inscription en ligne dès l'ouverture de la plateforme.

- 4 JE PAYE EN LIGNE POUR VALIDER MON/MES INSCRIPTION(S)**

CONTACT

 **Elisabeth MOREAU**
 elisabeth.moreau@utno.ifac.asso.fr
 06 59 60 61 39

LE RELAIS PETITE ENFANCE : UN SOUTIEN POUR LES FAMILLES ET LES ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Petite Enfance (RPE) du Territoire Nord Picardie, un service gratuit proposé par la CCTNP, accompagne tant les familles que les assistants maternels en leur offrant une gamme de ressources, d'informations et de formations. Il facilite la recherche de modes de garde adaptés aux besoins des familles et guide l'embauche des assistants maternels, en fournissant des conseils pratiques sur la législation et les contrats de travail.

En outre, le RPE organise des ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans, en collaboration avec leurs assistants maternels. Ces ateliers visent à favoriser l'épanouissement des tout-petits tout en soutenant les professionnels dans leurs pratiques éducatives quotidiennes.

Le 16 octobre, la CCTNP a inauguré un nouvel espace à Doullens, dédié aux assistants maternels. Ce lieu permet à ces derniers de se rencontrer, d'échanger, de se former et de tisser des liens. Ce projet témoigne de l'engagement de la CCTNP pour le développement de services cohérents, qui soutiennent à la fois les familles et les professionnels du territoire.

Enfin, le RPE organise des journées de valorisation des assistants maternels. Par exemple, le 16 novembre à Villers-Bocage, sept assistants maternels ont partagé leur expertise avec 38 adultes et 43 enfants. Ces événements favorisent la cohésion entre les professionnels et contribuent à la professionnalisation du secteur de la petite enfance. ■

CONTACT

✉ rpe.doullens@cctnp.fr

☎ 03 22 77 80 17



BERNAVILLE : UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT POUR LES FAMILLES

Depuis le lundi 27 janvier, le Relais Petite Enfance de Bernaville a inauguré un nouveau service pour les familles : le Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.). Ce dispositif est conçu pour offrir un espace de rencontre et de partage destiné aux familles et aux enfants de 0 à 5 ans.

Le L.A.E.P. répond à un besoin local en soutenant les parents tout en favorisant le bien-être des tout-petits. Il offre un cadre sécurisé et bienveillant où chacun peut échanger, poser des questions et trouver du soutien dans son parcours de parentalité.

Mis en place par l'UDAF 80, ce service reflète l'engagement de l'association envers les familles du territoire, en leur proposant des ressources adaptées à leurs besoins. Le L.A.E.P. de Bernaville se veut un lieu de conseils et de moments de détente pour les parents.

Tous les lundis matin, de 9h à 11h, parents, grands-parents et accompagnants peuvent participer à des moments ludiques gratuits et sans inscription. Ce rendez-vous hebdomadaire permet aux enfants de jouer librement tout en favorisant les échanges entre adultes. Ce projet est porté par une collaboration entre le Relais Petite Enfance de la CCTNP et l'UDAF. ■

CONTACT

✉ aurelia.caudelle@cctnp.fr

☎ 03 22 93 64 23



UN BOND VERS L'AVENIR :

DES ÉCRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS DANS LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie fait un choix stratégique en investissant dans de nouveaux outils pour les usages digitaux pédagogiques, avec l'installation d'écrans numériques interactifs (ENI) dans ses écoles. Ce projet ambitieux marque un tournant dans la modernisation des équipements scolaires et permet aux élèves d'avoir un accès direct à des outils technologiques de dernière génération.

Les écrans numériques vont bien au-delà des simples tableaux interactifs. Ils transforment les salles de classe en espaces dynamiques et connectés, offrant ainsi aux élèves des méthodes d'apprentissage nouvelles et variées. Ces dispositifs encouragent la collaboration, stimulent la créativité et favorisent l'autonomie des jeunes apprenants. De leur côté, les enseignants disposent désormais d'outils pédagogiques innovants pour diversifier leurs approches éducatives et répondre aux besoins spécifiques de chaque élève, en offrant un enseignement plus personnalisé.

Ce projet s'inscrit dans une vision éducative moderne, où le numérique joue un rôle clé dans la préparation des élèves aux défis du XXI^{ème} siècle. « *Offrir aux enfants les meilleures conditions pour réussir, c'est investir dans leur avenir. C'est pourquoi la modernisation des équipements scolaires a été une priorité pour notre collectivité. Nous avons déjà remplacé le matériel obsolète de cinq classes pour un montant de 20 000 euros, afin d'assurer à nos élèves des outils adaptés et performants. Cet investissement est un gage de notre engagement envers la réussite éducative et la création d'un environnement propice à l'apprentissage* » explique Jacques Masset, Vice-président en charge du scolaire.



Grâce à ce nouvel équipement, les écoles deviennent des lieux d'apprentissage modernes, en adéquation avec les exigences des métiers de demain. Ce projet constitue également un levier efficace pour lutter contre l'illectronisme et préparer les élèves à évoluer dans un monde de plus en plus technologique. En intégrant le numérique au cœur de ses priorités éducatives, la Communauté de Communes renforce son engagement envers l'avenir de ses enfants et le développement de son territoire, un progrès salué par les enseignants, les élèves et leurs familles. ■

ÉCOLE DE FIENVILLERS

LE PROJET DE CANTINE SUR LES RAILS...

Évoqué dès le début de l'année 2023, les parents d'élèves de l'école de Fienvillers pouvaient se sentir légitimes à penser que le projet de création d'une cantine et d'une salle de classe supplémentaire dans l'enceinte de l'établissement ne verrait jamais le jour.

« Même s'il n'y a aucun souci en termes de sécurité pour les enfants, nous sommes parfaitement conscients qu'aller déjeuner dans une salle polyvalente à plusieurs centaines de mètres de l'école ce n'est pas la solution idéale. Pour autant, la commune a réalisé des travaux permettant de renforcer cette sécurité avec la mise en sens unique de la route menant à la cantine, ou encore l'installation d'un stop et d'un passage piéton. Et en complément de ces travaux, la communauté de communes a mis 4 personnes à disposition afin d'encadrer les enfants. » explique Jacques Masset, Vice-président, en charge du scolaire.

Mais pour Christelle Hiver, Présidente de la Communauté de Communes et Jacques Masset, cette situation n'a que trop duré : « Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre ce projet, et nous allons tenir notre engagement. Nous comprenons que les parents puissent parfois douter de la volonté politique des élus de réaliser ce projet, mais dans ce cas présent, nous avons décidé d'en faire un dossier prioritaire. »

D'un coût supérieur à 1 million d'euros, ce projet a connu plusieurs retards en raison d'absence d'accompagnements financiers. Et même si le montant total des subventions est encore inconnu (seul le Conseil départemental a émis un avis favorable à hauteur de 450 000 €), les élus ont décidé de ne plus attendre et ont voté à l'unanimité la mise en œuvre de ce projet. Cette année, les études vont pouvoir être lancées, suivies de toutes les démarches administratives obligatoires et des travaux au début de l'année 2026.

Comme le souligne Christelle Hiver, « notre ambition est de proposer un service public de qualité pour tous, quel que soit l'âge et nous sommes toutes et tous au sein du conseil communautaire attachés à respecter cette volonté. »



... TOUT COMME CELUI DE LA TOITURE

Depuis la construction du bâtiment, la toiture de maternelle présente des défauts, et même si cela ne remet nullement en cause la sécurité des enfants, il sera nécessaire de la remplacer intégralement.

Couverte par la garantie décennale, la CCTNP a décidé de porter le dossier devant la justice afin que les travaux d'un montant de 350 000 €, auquel il conviendra d'ajouter la location d'une classe mobile pour 48 000 € soit financés par l'assurance de la société ayant réalisé les travaux.

En attendant cette décision de justice, qui n'est susceptible d'intervenir qu'en 2027 au plus tôt, la collectivité a décidé d'anticiper le jugement et de procéder à son remplacement. Parallèlement, auront lieu les travaux de la cantine et de la classe supplémentaire. ■





UNE NOUVELLE CHEFFE POUR LE PÔLE SOLIDARITÉS PREND SES FONCTIONS

Depuis le début du mois de décembre, Sabrina Abalo a rejoint les équipes de la CCTNP en tant que cheffe du Pôle Solidarités. Avec un parcours riche et une expertise confirmée dans le domaine social, elle aura pour mission essentielle d'assurer le suivi du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ainsi que de garantir le bon fonctionnement du service.

Le CPOM constitue un outil stratégique majeur pour structurer les actions de la collectivité en matière de solidarités, définissant des objectifs clairs tout en mobilisant les ressources nécessaires. Ces actions visent également à améliorer la qualité de vie au travail des auxiliaires de vie, dont le rôle est essentiel dans l'accompagnement des publics les plus fragiles. Madame Abalo sera donc au centre des priorités de ce contrat, veillant à sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. En parallèle, elle assurera le bon fonctionnement du service, un défi quotidien qui implique coordination, gestion et écoute des équipes.

Pour Catherine Penet-Caron, Vice-présidente en charge des solidarités, son arrivée marque un nouveau souffle pour le

Pôle Solidarités : « *Nous sommes ravis d'accueillir Mme Abalo au sein de la collectivité. Son expertise et son énergie seront des atouts précieux pour renforcer nos actions en faveur des publics les plus vulnérables. Je suis convaincue qu'elle saura, avec son équipe, relever les défis ambitieux portés par le CPOM et faire avancer nos politiques de solidarité avec efficacité.* ».

Sous sa direction, l'équipe du Pôle Solidarités se dit prête à relever les défis à venir. Sabrina Abalo pourra s'appuyer sur un service engagé, qui partage ses valeurs. La cheffe de pôle ambitionne également de renforcer le dialogue avec les partenaires locaux et les associations, afin de construire des réponses collectives aux enjeux sociaux du territoire. ■

REPRISE DES ATELIERS « TÊTES ET JAMBES » : BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL POUR LES AÎNÉS AU CENTRE AQUATIQUE

Bonne nouvelle pour les plus de 60 ans ! Les ateliers « Têtes et Jambes », alliant gymnastique cérébrale et gymnastique physique, reprennent au centre aquatique « L'Eldorad'Ô » à Doullens. Véritable rendez-vous de bien-être et de convivialité, ces ateliers offrent à nos aînés, une occasion unique de stimuler à la fois le corps et l'esprit dans un cadre dynamique et bienveillant.

« Les ateliers « Têtes et Jambes » reflètent parfaitement notre engagement pour le bien-être global des seniors. Ils combinent des exercices de gymnastique cérébrale, qui stimulent la mémoire, la concentration et la logique, avec des activités physiques adaptées pour maintenir mobilité, équilibre et tonicité. C'est une approche à la fois ludique et efficace, qui permet à chacun de rester en forme tout en partageant un moment convivial avec d'autres participants. » explique Catherine Penet Caron, Vice-présidente en charge des solidarités.

En partenariat avec l'association PEP80, ces ateliers s'adressent aux personnes de plus de 60 ans, désireuses de maintenir leur vitalité mentale et physique. Ils se déroulent au centre aquatique, un lieu idéal offrant un environnement confortable et adapté.

CONTACT

 Sylvain Pioli
 sylvain.pioli@pep80.fr
 06 86 18 16 22





CONSERVATOIRE

RENCONTRE DES CLASSES ORCHESTRE DU CRI ET DU DIAPASON

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE PERCUSSION SAMEDI 28 JUIN

C'est un événement très excitant qui s'annonce ! Après le succès de 2022 sur « Fiesta », ce projet collaboratif, entre le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Territoire Nord Picardie, le Diapason d'Amiens, le collège Jean Rostand de Doullens, le collège Rosa Parks et l'école Georges Quarante d'Amiens, réunira 170 élèves sur scène le mardi 3 juin à la Maison de la Culture d'Amiens. La thématique de la « transmission » est particulièrement enrichissante. La participation de groupes comme VERB, lauréat du tremplin Jazz à Vienne, D'Az Trio, qui est bien connu dans le milieu des musiciens picards, promet d'apporter

une belle dynamique à ce projet. Ils seront accompagnés de Noam Duboille intervenant tout au long de cette année avec nos élèves, de nos professeurs du conservatoire et Pascal Lefrançois, enseignant référent du collège, dans le cadre de compositions et arrangements.

De plus, la présence de François Thuillier, tubiste de renommée et représentant emblématique de notre territoire, ajoute une touche spéciale à cet événement. Le concert à l'espace culturel de Doullens, le 6 juin à 19h00, sera sans aucun doute un moment fort à ne pas manquer. ■

La rencontre départementale de percussions initialement organisée par le CRI de la Baie de Somme, est prévue par notre conservatoire le 28 juin à l'espace culturel de Doullens, en collaboration avec le CRR d'Amiens.

Cet événement promet d'être une belle occasion pour les passionnés de percussions de se rassembler, d'échanger et de partager leur amour pour la musique. Notre conservatoire fut à l'origine de la toute première édition et c'est un plaisir d'accueillir de nouveau les classes de percussions du département ! ■

UN CHAT PAS COMME LES AUTRES...

La Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) a débuté cette année avec les élèves de CE1 de l'école Étienne Marchand / Les Tilleuls, offrant une belle opportunité aux enfants de découvrir le théâtre. Ce programme, qui réunit 13 élèves, favorise le développement de leur créativité, renforce leur confiance en eux et améliore leurs compétences en communication. Il enrichit également leur parcours scolaire et les invite à explorer l'univers du spectacle vivant.

« Dans les années à venir, notre objectif est d'étendre ce dispositif en ajoutant progressivement une classe supplémentaire chaque année. Cette démarche permettra, d'ici quatre ans, de proposer ce programme à tous les élèves, du CE1 au CM2. L'objectif est de leur offrir un accompagnement sur plusieurs années, leur permettant de découvrir l'univers du théâtre et de s'y épanouir. Cette évolution ouvrira des perspectives nouvelles et enthousiasmantes, en offrant aux enfants la possibilité de développer leurs compétences artistiques tout en renforçant leur confiance en eux et leur créativité. Ils bénéficieront ainsi d'une expérience enrichissante, de plus en plus complète au fil des années. » souligne Anne-Sophie Domont, Vice-présidente en charge de la culture.



Les élèves ont récemment eu l'opportunité de visiter la Comédie de Picardie, accompagnés par Sophie Matel, enseignante au conservatoire. Cette immersion dans les coulisses du théâtre leur a permis de découvrir les aspects cachés de la scène et d'échanger directement avec des professionnels du secteur. Ils ont également pu assister à une démonstration de démontage de spectacle, un moment d'apprentissage riche en enseignements, offrant un aperçu précieux du travail collectif et des différentes étapes de la production théâtrale. ■



BIBLIOTHÈQUES

LE RÉSEAU LANCE LE PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ ET DE LIVRES-JEUX

Cet été et cet automne, les bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ont proposé une série d'événements culturels et musicaux qui ont rencontré un large succès.

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Somme et le Conservatoire, le projet « Live entre les livres » a offert une programmation riche, incluant des concerts, des ateliers créatifs et des découvertes musicales allant du hip-hop à la pop, en passant par le ukulélé. En septembre, des ateliers avec le Conservatoire ont permis au public de découvrir la musique et le théâtre, tandis qu'en octobre, le Festival « Des Parents, des Bébés » a renforcé la convivialité. Dans un souci constant d'évolution, les bibliothèques poursuivent leur développement pour offrir une expérience toujours plus riche à leurs usagers.

À partir de février, elles élargiront leurs services en introduisant un nouveau prêt de jeux de société, de livres-jeux, de livres lus et de livres à gros caractères. Cette initiative vise à diversifier les offres culturelles et ludiques, tout en répondant aux besoins de tous les publics, quel que soit leur âge. Elle a pour objectif de moderniser les espaces tout en favorisant les loisirs collectifs et en renforçant la convivialité entre les générations.

« Nous sommes ravis de proposer cette nouvelle offre accessible à tous, pour encourager le partage et la rencontre autour du jeu et de la lecture. Ces livres-jeux, ainsi que les livres lus et à gros caractères, offriront une expérience enrichissante aux usagers, tout en consolidant le rôle des bibliothèques comme lieux de culture, de détente et d'échanges », explique Anne-Sophie Domont, Vice-présidente en charge de la Culture.

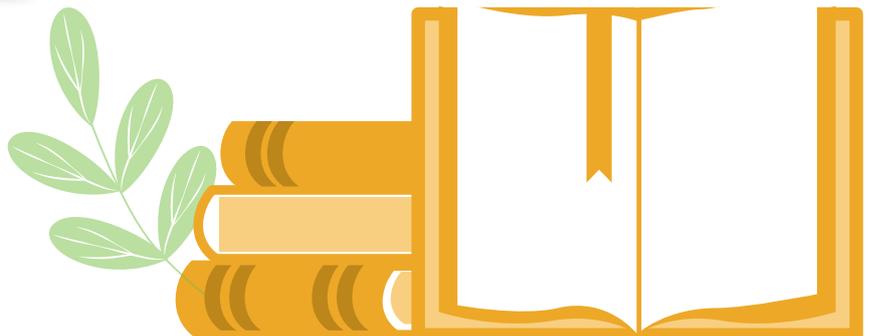
Les usagers auront désormais la possibilité de consulter le catalogue en ligne, de réserver et d'emprunter ces nouvelles ressources de manière simple et pratique, selon les mêmes modalités que pour les livres traditionnels. Cette innovation permet d'enrichir l'offre existante et de dynamiser les bibliothèques, les transformant ainsi en des espaces modernes et vivants où la culture, les loisirs et le partage sont au cœur de chaque activité. En proposant des jeux et des livres adaptés à tous les profils, les bibliothèques se positionnent comme des acteurs incontournables dans la vie sociale et culturelle des communes. ■



PLUS D'INFOS



<https://bibliotheques.cctnp.fr>



C'EST QUOI UN LIVRE LU ?

Un livre lu est un enregistrement audio d'un livre, permettant d'écouter son texte plutôt que de le lire. Il peut s'agir d'une lecture intégrale ou d'extraits. Ces livres audio sont souvent appréciés par ceux qui préfèrent écouter des livres en déplacement ou par les personnes ayant des difficultés à lire des textes imprimés, comme les malvoyants.

Les livres lus offrent donc une alternative auditive, rendant la littérature plus accessible et permettant à un plus large public de profiter des œuvres littéraires.

ET UN LIVRE GROS CARACTÈRES ?

Un livre à gros caractères, quant à lui, est conçu avec une typographie agrandie pour faciliter la lecture. Ce format est destiné principalement aux personnes ayant des problèmes de vision, comme les malvoyants ou les seniors, en proposant une police de caractères plus grande et lisible.

L'objectif est de rendre la lecture plus confortable et accessible à ceux ayant des difficultés avec les polices classiques de taille standard.



SPECTACLES VIVANTS

UNE SAISON CULTURELLE DYNAMIQUE

L'été 2024 a été marqué par une programmation culturelle intense portée par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie. Le festival « L'Hallue met le feu » à Beaucourt-sur-l'Hallue et la 7^e édition d'« Ahuri Sound » à Candas ont rassemblé un large public. En septembre, le patrimoine local a brillé avec « Déclics' » à Naours et « TRANSGRESSION » à Doullens. L'automne a confirmé cet engouement avec des spectacles en bibliothèque et le retour de Bumcello à Montonvillers.

L'année 2025 a débuté en force avec des événements marquants « Lilith » à Beauval et « Là-Haut » à Bernaville, annonçant une saison culturelle riche et variée.

À VENIR...

LE ROYAUME DE BILLIE BOU

Dans une scénographie immersive, qui mêle danse, bande dessinée et musique, deux personnages quittent le papier pour incarner leur histoire en trois dimensions, explorant un univers de BD grandeur nature jusqu'à une forêt mystérieuse.

> **Mercredi 12 mars à 16h / Salle des fêtes de Talmas.**

> **Réservations : 03 22 93 40 80**



LE CABARET DES OUBLIÉ.E.S

Spectacle burlesque et masqué qui rend hommage à la chanson engagée. À travers des œuvres de Lavilliers, Pomme, Sylvestre et Aragon, il aborde des thèmes comme l'injustice, l'esclavage et les luttes sociales.

> **Vendredi 21 mars à 19h / SILO de Beauquesne.**

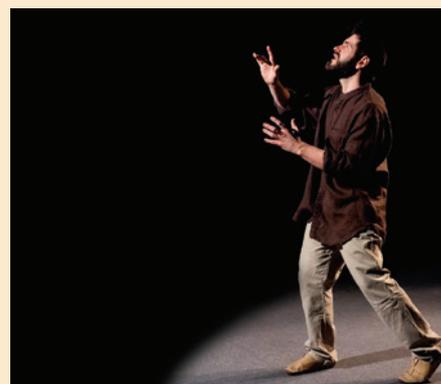
> **Réservations : 03 22 93 40 80**

LES COURONNES DES BOIS

Sorcellerie – Épisode 4 : Les Couronnes des Rois propose un spectacle interactif inspiré des livres de Steve Jackson. Le public vote via télécommande pour influencer l'histoire, guidant les héros à infiltrer la forteresse de Mampang, récupérer la couronne magique, et vivre une aventure captivante.

> **Dimanche 30 mars à 15h / Salle des fêtes de Fienvillers.**

> **Réservations : 03 22 93 40 80**





LE FESTIVAL GROTT'ESQUE

Eleanor Shine présentera son trio pop-électro, Tony Havart revisite la légende de Tristan et Yseult, et les UkuléContes mêleront musique et narration pour un voyage à travers plusieurs continents. Une expérience immersive sous terre.

> **Du 4 au 6 avril à la Cité Souterraine de Naours.**
 > **Réservations : 03 22 93 71 78.**

LE BRASS DANSE ORCHESTRA

Ce quartet revisite les ambiances des guinguettes d'antan avec des arrangements modernes et accessibles. À travers accordéon, trombone, trompette et tuba, ils offrent une musique émotive, simple et pleine de charme.

> **Vendredi 25 avril à 20h30 / Église de Montonvillers.**
 > **Réservations : 03 22 93 40 80.**



L'INVITATION

L'Invitation, raconte le voyage de Claude Simon en Union soviétique en 1986. Lors d'un forum international, il assiste aux dernières heures d'une ballerine et aux rencontres de Mikhaïl Gorbatchev, une expérience qui vire au fiasco.

> **Samedi 17 mai à 19h / Musée Lombart de Doullens.**
 > **Réservations : 03 22 93 40 80.**

ENTRE CHIEN ET LOUP

Cette enquête immersive à travers le village permettra aux spectateurs d'explorer des lieux insolites et mystérieux, peuplés de personnages surprenants, révélant des secrets et des rites jusque-là dissimulés.

> **Vendredi 23 mai à 20h30 / Fieffes-Montrelet.**
 > **Réservations : 03 22 93 40 80.**



CRUDA CIRQUE

Spectacle humoristique où une ancienne gymnaste explore son passé et ses luttes intérieures. À travers acrobaties et auto-dérision, elle partage ses obsessions pour la perfection, la nourriture et son corps, tout en se libérant et en libérant le public.

> **Jedi 12 juin à 19h / Salle des loisirs de Bernaville.**
 > **Réservations : 03 22 93 40 80.**

CARAVAN

le groupe Caravan propose un concert de jazz manouche. Avec des influences variées (jazz, blues, flamenco, tango, chanson française, etc.), les musiciens offrent un moment puissant et festif, alliant improvisation, sensibilité et générosité musicale.

> **Samedi 14 juin à 19h / Cité souterraine de Naours.**
 > **Réservations : 03 22 93 40 80**



SOUS L'ARBRE

Sous l'arbre est un spectacle contemplatif pour les tout-petits (0-3 ans). Deux personnages se rencontrent autour d'un arbre, explorant la nature et interagissant avec des marionnettes animales. Ce moment invite à la contemplation, favorise l'autonomie des enfants et offre une expérience émotionnelle partagée.

> **Mercredi 18 juin à 17h30 / Salle des fêtes de Villers-Bocage.**
 > **Réservations : 03 22 93 40 80.**

PLUS D'INFOS



UN PARC PLUS ACCESSIBLE ET DURABLE :

LA CITÉ SOUTERRAINE DE NAOURS SE MODERNISE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La Communauté de communes Territoire Nord Picardie (CCTNP), gestionnaire du site touristique de la Cité souterraine de Naours, met en œuvre un projet d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ce projet intervient dans un contexte de forte hausse de la fréquentation, passée de 38 000 visiteurs en 2014 à 54 000 en 2024. Avec l'augmentation de la visite des PMR, il devient essentiel de mettre à jour les services et les équipements, notamment dans le parc boisé de 10 hectares qui entoure le site.

Dans ce cadre, la CCTNP va installer un toilette sèche PMR et acquérir une voiturette électrique PMR, un véhicule adapté pour transporter jusqu'à quatre personnes, avec un espace prévu pour un fauteuil roulant. Ces aménagements visent à répondre aux objectifs suivants :



Améliorer l'accessibilité et le confort des visiteurs PMR :

L'installation de toilettes sèches accessibles et d'un véhicule électrique permettra aux visiteurs PMR de profiter pleinement du parc, contribuant ainsi à une expérience touristique plus inclusive.



Renforcer la sécurité et l'autonomie des déplacements :

Le véhicule électrique permettra aux visiteurs PMR de se déplacer en toute sécurité dans le parc, avec un accès facilité aux différents points d'intérêt, tout en respectant les normes de sécurité des établissements recevant du public (ERP).



Promouvoir un tourisme durable :

En privilégiant des équipements écologiques, tels que des toilettes sèches et un véhicule électrique, le projet entend réduire l'impact environnemental du site, tout en soutenant la croissance touristique et la préservation de l'environnement naturel de la Cité souterraine.



« Ce projet est essentiel pour garantir une accessibilité maximale à tous nos visiteurs, quel que soit leur niveau de mobilité. Nous souhaitons que la Cité souterraine de Naours soit un lieu où chacun se sente bienvenu et puisse profiter pleinement de l'expérience offerte. Ces aménagements sont une étape importante vers une approche plus inclusive et respectueuse de l'environnement, qui prend en compte les besoins de tous les publics. »

Jean-Michel Bouchy,
Vice-président en charge du tourisme.

CONTACT



www.citesouterrainedenaours.fr



03 22 93 71 78

SUR LES CHEMINS DU TERRITOIRE NORD PICARDIE

SE DÉPAYSER TOUT EN RESTANT CHEZ SOI ? BIEN SÛR QUE C'EST POSSIBLE, GRÂCE À LA RANDONNÉE !

Activité de plein air par excellence et accessible à tous, la randonnée pédestre permet de redécouvrir son environnement quotidien. Au rythme de la marche, sur les chemins de campagne, les paysages se révèlent différemment. De points de vue insoupçonnables à la découverte de trésors architecturaux méconnus, la randonnée offre une parenthèse de ressourcement, un temps d'évasion à deux pas de chez soi.

Souhaitant faciliter et développer cette pratique, la Communauté de Communes du Territoire Picardie s'engage dans la valorisation de ses circuits de randonnée. En 2025, ce sont 14 circuits répartis sur l'ensemble du territoire qui feront l'objet d'un balisage complet. Celui-ci comprendra l'implantation de panneaux signalant les points de départ de chaque circuit et de balises

directionnelles le long de l'itinéraire. Jean-Michel Bouchy, Vice-président en charge du tourisme, souligne : « *La randonnée est une activité qui rassemble et permet à chacun, petits et grands, de partir à la découverte des trésors naturels et patrimoniaux de notre territoire. Avec cette initiative, notre objectif est de rendre ces instants de communion avec la nature plus accessibles et plaisants pour tous. Afin de profiter pleinement de ces moments en pleine nature, des éléments mobiliers tels que des bancs et des tables de pique-nique seront installés, ponctuant ainsi les parcours.* ».

Soutenue par le Département de la Somme, la mise en œuvre de cette nouvelle signalétique s'accompagnera de l'édition d'une pochette regroupant les fiches descriptives des circuits. ■



EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE : LES « BALADES-DÉCOUVERTES » DES COMMUNES

Depuis 2021, l'Office de Tourisme propose chaque été des « balades-découvertes » à travers le Territoire Nord Picardie. Le concept ? Une commune mise à l'honneur chaque mardi, et c'est entièrement gratuit !

Ces visites, qui ont rassemblé plus de 200 participants durant les mois de juillet et août l'année dernière, offrent l'opportunité d'explorer le patrimoine naturel, culturel et parfois insolite de nos villages.

En 2024, les 9 rendez-vous organisés à Occoches, Maizicourt, Bouquemaison, Grouches-Luchuel, Terramesnil, Domlèger-Longvillers, Heuzecourt, Le Meillard et La Vicogne ont été marqués par l'implication d'historiens locaux et par l'accueil chaleureux des maires, élus et habitants, tous passionnés par l'histoire de leur commune.

Principalement originaires du département et des environs, nos visiteurs attendent avec enthousiasme la programmation de l'édition 2025.



CONTACT



www.tourisme-territoirenordpicardie.com



03 22 93 71 78



17 Pl. Thelu
80600 Doullens

EROSION

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES : UNE AFFAIRE DE TOUS !!

Un entretien rigoureux des cours d'eau est indispensable pour limiter les risques d'inondation. D'après le Code de l'environnement, il incombe aux propriétaires riverains de garantir le bon écoulement de l'eau et de maintenir la ripisylve en bon état. Pour en savoir plus, nous avons posé quelques questions à Francis Petit, Vice-président en charge de l'environnement.



CCTNP : Monsieur Petit, on entend souvent parler de la ripisylve, mais pouvez-vous nous expliquer ce que c'est exactement ?

Francis Petit : Bien sûr ! La ripisylve désigne la végétation qui se développe sur les rives des cours d'eau, comme les rivières, les fleuves ou les ruisseaux. Elle est composée d'arbres, d'arbustes, de plantes herbacées et de buissons. Cette végétation est essentielle à l'équilibre écologique des cours d'eau.

CCTNP : Quels sont les principaux travaux à mener pour assurer un bon écoulement de l'eau dans les cours d'eau ?

FP : Pour assurer un bon écoulement de l'eau, il est essentiel de retirer les embâcles tels que les arbres tombés et les débris. La gestion de la ripisylve est tout aussi cruciale : elle doit préserver une diversité des âges, des espèces et des strates végétales (herbacée, arbustive, arborée). Cela passe par l'élagage, le recépage et l'abattage, en respectant le cycle biologique des plantes.

CCTNP : Vous mentionnez aussi l'importance de maintenir l'accessibilité des cours d'eau. Pourquoi cela est-il nécessaire ?

FP : L'accessibilité est essentielle pour permettre une intervention rapide en cas de problème et pour effectuer un entretien régulier. Cela implique de dégager certains tronçons du cours d'eau pour qu'ils soient praticables à pied, ce qui est également important pour les études ou les inspections.

CCTNP : Et qu'en est-il des espèces invasives ?

FP : Les espèces invasives, qu'elles soient végétales ou animales, représentent un véritable danger pour la biodiversité. Nous devons les maîtriser pour éviter qu'elles n'étouffent les espèces locales. Cela passe par une fauche régulière des plantes invasives et, pour les animaux, par des actions de piégeage. Ces interventions doivent être réalisées au bon moment : par exemple, le débroussaillage est idéal entre juin et septembre pour éviter d'impacter la faune locale.

CCTNP : Merci pour ces explications détaillées, Monsieur Petit ! Un dernier mot ?

FP : Simplement rappeler que l'entretien des cours d'eau est une responsabilité collective. Il ne s'agit pas seulement de prévenir les risques d'inondation, mais aussi de protéger notre environnement et sa biodiversité.

DES TRAVAUX POUR AMÉNAGER LES BASSINS VERSANTS

Les bassins versants de la Gézaincourtoise et de Flesselles font l'objet de travaux d'aménagement écologique, avec le soutien du Fond Vert et du FEDER. Ce projet vise à renforcer la biodiversité, protéger les sols et gérer efficacement les eaux de ruissellement grâce à la plantation de 7 066 mètres de haies, 365 mètres de haies doubles et 746 mètres de fascines, créant des corridors écologiques.

Dès 2025, des ouvrages hydrauliques comme des noues, des zones inondables, des seuils et des mares seront aménagés.

Un autre projet, situé entre la forêt et le bois des Watrons à Luchaux, prévoit également l'aménagement de systèmes pour tamponner les eaux de ruissellement et lutter contre les inondations.

URBANISME

LE DOULLENNAIS SE PROJETTE VERS UN AVENIR DURABLE ET ATTRACTIF

En septembre 2024, la CCTNP a dévoilé son **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** pour le secteur du Doullennais, une composante clé du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Ce projet ambitieux, fruit d'une concertation entre élus, habitants et **Personnes Publiques Associées**, trace les grandes lignes du développement territorial pour la prochaine décennie.

Le Doullennais, situé à la croisée des flux entre Amiens, Arras, Albert et Abbeville, entend renforcer son attractivité tout en répondant aux défis environnementaux et sociétaux. Le PADD s'articule autour de trois axes complémentaires :



Affirmer la position stratégique du Doullennais :

Cet axe structure l'offre résidentielle pour attirer de nouveaux habitants, dynamiser le territoire, garantir services et commerces de proximité, améliorer les connexions entre espaces de vie et encourager les mobilités douces grâce à des initiatives sécurisant les déplacements.



Développer une activité économique diversifiée :

Le deuxième axe vise à renforcer l'attractivité économique du Doullennais en optimisant les zones d'activités, valorisant l'agriculture locale et structurant une offre touristique axée sur le patrimoine. Développer des hébergements et promouvoir les sites historiques sont des priorités.



Conforter le Doullennais comme un territoire de bien-vivre :

Le troisième axe met l'accent sur la qualité de vie des habitants. Il s'agit d'accroître leur rapport avec la nature et de mettre en œuvre un urbanisme paysager respectueux de l'environnement. La préservation des espaces naturels, des cours d'eau et des zones humides, ainsi que la promotion de l'écotourisme, sont au cœur de cette démarche.



CONTACT

Marine Boitel
responsable du service urbanisme

 urbanisme@cctnp.fr

 03 22 77 80 00

Les prochaines étapes du PLUi du Doullennais incluent la finalisation des pièces réglementaires et des phases administratives permettant l'approbation du document.

Avec ce PADD, le Doullennais se dote d'une feuille de route ambitieuse pour un développement harmonieux et durable, en phase avec les aspirations de ses habitants et les enjeux contemporains. ■



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

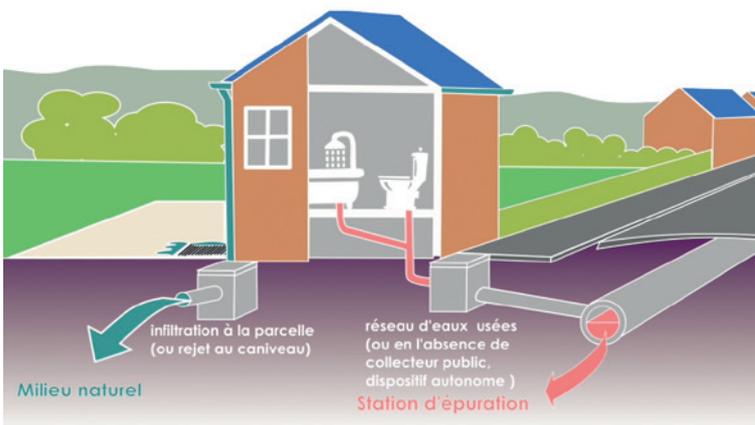
RAPPEL DES PRATIQUES ET USAGES DES EAUX USÉES : À L'ATTENTION DES USAGERS

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie rappelle les bonnes pratiques pour l'utilisation des réseaux d'assainissement. Ces réseaux, séparatifs (eaux usées et eaux pluviales séparées) ou unitaires (collectant les deux), doivent être utilisés correctement pour éviter les dysfonctionnements et préserver l'environnement.

Pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement séparatif et préserver l'environnement, il est crucial de respecter certaines règles concernant les déchets et liquides déversés. Certains éléments, tels que les eaux pluviales, huiles usagées, lingettes ou produits corrosifs, peuvent endommager les canalisations et perturber le traitement des eaux usées. Il est donc strictement interdit de les déverser dans le réseau.

De même, dans le cadre du réseau unitaire, les eaux de nappes phréatiques, les effluents des fosses septiques, les déchets ménagers, ainsi que les liquides ou vapeurs à haute température (supérieure à 30°C) sont proscrits. Ces mesures sont essentielles pour préserver l'intégrité des infrastructures et protéger nos ressources naturelles.

François Durieux, Vice-président en charge de l'assainissement précise : « *Le respect des règles d'utilisation des réseaux d'assainissement est un enjeu essentiel pour notre territoire. Nous avons constaté que certains gestes, parfois anodins pour les usagers, peuvent avoir des conséquences importantes : pollution des milieux naturels, dégradations coûteuses des infrastructures, et risques pour la santé publique. Je tiens donc à rappeler que chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour protéger notre environnement et garantir le bon fonctionnement de ces réseaux.* ».



CONTACT

✉ mehdi.bekhouch@cctnp.fr

☎ 03 75 63 00 11

ON NE JETTE PAS DANS LES TOILETTES

1- Les déchets qui bloquent les pompes des réseaux et bouchent les caniveaux



Coton-tige, préservatifs, protections hygiéniques



Rouleaux de papier toilettes même dit dégradables



Lingettes ménagères ou corporelles



Cheveux

2- Les déchets toxiques pour les égoutiers, les bactéries de la station d'épuration, et l'environnement pour les réseaux



Cigarettes et emballages médicaments



Peintures, solvants, acides



Produits de jardinage



Médicaments

3- Les déchets qui bouchent gravement les canalisations, et les déchets plastiques



Huile de moteur ou alimentaire



Litière



Reste de béton



Emballages plastiques, lentilles de contact

REJETS AUTORISÉS

Eaux usées



Eaux vannes



Dans les eaux usées des toilettes seules sont autorisées les feuilles de papiers toilette



LA MAISON DES MOBILITÉS ET DES SERVICES LANCE SON AGENDA D'ATELIERS POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

« Dans un contexte où la transition écologique est devenue une priorité, nous avons à cœur de promouvoir les déplacements plus verts et durables pour tous. C'est pourquoi la Maison des Mobilités et des Services – Sesiss, en collaboration avec la CCTNP, lance un programme d'animations et d'ateliers pour le début d'année 2025. Ces événements sont conçus pour sensibiliser, former et engager les citoyens autour de ces enjeux.» a expliqué Laurent Crampon, Vice-président en charge de la mobilité.

Les ateliers aborderont différents thèmes autour des transports plus respectueux de l'environnement, offrant ainsi à tous l'opportunité de se familiariser avec des pratiques écologiques et responsables. Ces événements sont ouverts à tous et sont conçus pour être accessibles à un large public.

A cet effet, la Maison des Mobilités et des Services propose également de profiter de ses services «Vélo» comme :

- Un contrôle technique gratuit
- Des réglages et petites réparations
- La vente de vélos d'occasion
- ou encore le don de vélos.

C'est un lieu qui vous permet aussi de partager vos besoins et de découvrir des solutions adaptées pour mieux vous déplacer au quotidien. Ce programme d'événements diversifiés invite la population à participer à ses ateliers d'animation, de formation et de sensibilisation autour de la mobilité. ■

INSCRIPTION

Tous les ateliers sont gratuits, mais l'inscription est obligatoire.

✉ mms-mobilites@sesiss.fr

☎ 03 22 32 21 56

📍 11 avenue du maréchal foch
80600 Doullens

AU PROGRAMME ANIMATIONS MOBILITE 2025

INTITULE	DATE	HORAIRES	DESRIPTIF
Marché de Doullens	Tous les jeudi matin	De 9h à 12h	Point Ecoute Mobilité / Réparations de vélos / Essais de Vélos et Trottinettes à Assistance Electrique
Marché de Villers-Bocage	Tous les derniers vendredis du mois	De 16h à 19h	Point Ecoute Mobilité / Réparations de vélos / Essais de Vélos et Trottinettes à Assistance Electrique
Marché de Bernaville	Tous les premiers vendredis du mois	De 16h à 19h	Point Ecoute Mobilité / Réparations de vélos / Essais de Vélos et Trottinettes à Assistance Electrique
Apéro démontage	28/02/2025	De 18h à 21h	Le principe de l'apéro démontage c'est de partager un moment convivial et participatif. Chacun y rapporte donc ce qu'il veut, à boire et à grignoter, ou des idées de musique à écouter ! La Maison des Mobilités et des Services fournit les épaves et carcasses de vélo, les outils, les conseils, ... et l'ambiance sonore.
Sensibilisation Sécurité Routière	Toutes les semaines à partir du 27/02/2025	de 14h à 15h30	Tous les jeudis après-midi, nous vous accueillons dans la salle de formation de la Maison des Mobilités et des Services afin de vous proposer un accompagnement et une sensibilisation à la sécurité routière. Cette formation est un plus apporté aux cours de code et permet de répondre aux questions encore en suspens, de lever des incompréhensions et de simuler la passation du code de la route.



À LA DÉCOUVERTE DE L'ELDORAD'Ô :

BIEN PLUS QU'UN SIMPLE CENTRE AQUATIQUE

Niché au cœur de Doullens, le centre aquatique Eldorad'Ô s'impose comme un lieu incontournable pour les familles, les amateurs de détente et les adeptes de divertissement. Bien plus qu'une piscine, cet espace moderne et convivial propose une variété d'activités et de services adaptés à toutes les envies.

Chaque samedi matin, les bébés nageurs, de 6 mois à 6 ans, peuvent profiter d'un bassin spécialement aménagé pour des moments privilégiés en famille. Le centre, équipé de piscines et de toboggans modernes, est un véritable paradis pour les amateurs de jeux et de détente.

La sécurité étant notre priorité principale, une attention particulière est portée aux installations, comme le Pentagliss, accessible aux enfants de 8 ans et plus. Les parents sont invités à veiller sur leurs enfants pour garantir une expérience récréative et sécurisée.

Pour une pause bien-être, l'espace balnéo, avec son bassin chauffé, son sauna et son hammam, est l'endroit idéal pour se détendre seul, en couple ou entre amis. Il est également possible de privatiser cet espace pour 240 € les 2 heures.

L'Eldorad'Ô permet aussi de fêter un anniversaire aquatique inoubliable, avec jeux, animations et goûter festif pour 50 € (10 enfants et 2 adultes).

Pour plus d'informations, contactez le centre par téléphone ou par mail.

Venez plonger dans l'univers de l'Eldorad'Ô, un lieu où détente et amusement se rencontrent ! ■



Centre aquatique du Territoire Nord Picardie

50 rue des fauvettes 80600 Doullens

Tél. : 03 22 32 52 55

Courriel : contact@eldorado-cctnp.fr

FLASHEZ MOI



<https://eldorado-cctnp.fr/>

FLASHEZ MOI



<https://www.facebook.com/PiscineDoullens/>

POURQUOI SE RACCORDER À LA FIBRE EST ESSENTIEL : LA FIN PROGRAMMÉE DU RÉSEAU CUIVRE

La révolution numérique est en marche, et elle passe par la fibre optique. Avec l'annonce de l'arrêt progressif de la commercialisation du réseau cuivre sur notre territoire, prévu pour une extinction totale d'ici 2030, le raccordement à la fibre FTTH (Fiber To The Home ou Fibre à la Maison en français) devient une priorité incontournable pour les foyers et entreprises.

Le réseau cuivre, qui a longtemps assuré nos connexions téléphoniques et Internet ADSL, arrive en fin de vie. Vieillissant et énergivore, il est remplacé par la fibre optique, une technologie plus rapide, fiable et respectueuse de l'environnement. La fibre FTTH, qui relie directement les habitations et locaux professionnels, offre des débits inégalés, indispensables pour répondre aux besoins croissants en matière de télétravail, d'éducation en ligne, de streaming et de domotique.

L'extinction du réseau cuivre d'ici 2030 est un tournant pour le numérique. Christelle Hiver, Présidente, souligne « l'importance de la transition vers la fibre optique pour le développement des territoires. Grâce à Somme Numérique, nous facilitons les raccordements pour garantir une couverture équitable. Il est crucial de ne pas attendre la dernière minute afin d'éviter toute coupure de service et préparer l'avenir numérique. ».

D'ici 2030, l'arrêt complet du cuivre signifie que les connexions ADSL ne seront plus disponibles. Les usagers doivent donc anticiper cette transition pour éviter une rupture de service. Les opérateurs télécoms, en collaboration avec les collectivités locales, intensifient leurs efforts pour déployer la fibre et accompagner les habitants dans leur raccordement.

Au-delà de ses performances techniques, la fibre est un atout stratégique pour le développement des territoires. Elle favorise l'attractivité économique, réduit la fracture numérique et garantit un accès équitable aux services en ligne. ■

FERMETURE COMMERCIALE ?? FERMETURE TECHNIQUE ??

La fermeture commerciale (FC) puis technique (FT) du réseau cuivre marque l'arrêt progressif de l'utilisation du réseau téléphonique en cuivre au profit de technologies plus modernes comme la fibre optique. D'abord, les opérateurs cessent de proposer de nouveaux services sur ce réseau, avant de procéder à sa désactivation complète. Cette transition permet de garantir une connectivité plus rapide, fiable et adaptée aux besoins actuels, en offrant des solutions comme la fibre optique, mieux adaptées aux exigences modernes des utilisateurs.

Pour la CCNTP, certaines communes sont déjà concernées :

- Béalcourt (FC : Janvier 2026 / FT : Janvier 2027)
- Frohen-sur-Authie (FC : Janvier 2026 / FT : Janvier 2027)
- Mézerolles (FC : Janvier 2026 / FT : Janvier 2027)
- Flesselles (FC : Janvier 2027 / FT : Janvier 2028)
- Lucheux (FC : Janvier 2027 / FT : Janvier 2028)
- Grouches-Luchuel (FC : Janvier 2027 / FT : Janvier 2028)
- Heuzecourt (FC : Janvier 2027 / FT : Janvier 2028)

PLUS D'INFOS

 www.somme-fibre.fr

L'OPAH



Avec l'OPAH,
bénéficiez
d'aides financières
d'un accompagnement
personnalisé et gratuit
pour vos travaux.

→ Améliorez votre logement
→ Augmentez votre confort
→ Réduisez vos factures

La Communauté de Communes
Territoires Nord-Picardie aide les
ménages de son territoire à faire
des travaux d'amélioration de leur
logement.

Ne manquez
pas cette
opportunité !



Adaptation
Réhabilitation
Économie d'énergie

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE
À VOTRE SERVICE GRATUITEMENT

03 66 19 31 33
cctnp-habitat@citemetrie.fr



CITÉMÉTRIE



**Communauté de Communes
du Territoire Nord Picardie**

2, rue des sœurs grises
80600 Doullens
Tél. : 03 22 77 80 00
www.cctnp.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30-17h

Territoire Nord Picardie - Magazine

Le journal de la Communauté de Communes
du Territoire Nord Picardie
N°9 - Février 2025

Représentant légal : Christelle Hiver, Présidente de la CCTNP

Directrice de la publication : Christelle Hiver

Responsable de rédaction : Emmanuel Lefebvre

Rédacteurs : Benjamin Pocholle, Yannick Vadurel

Mise en page : Yannick Vadurel / Gabrielle Kowal (www.grafi-ka.fr)

Crédits photos : CCTNP / Adobe Stock / Freepik

Impression : Groupe Morault

N° ISSN : 2681-1786

Parution : Février 2025

Dépôt légal : à parution

Diffusion : La Poste



www.cctnp.fr